

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2014)
Heft: 14

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cadastre RDPPF – les premiers cantons sont en ligne

La mise en œuvre du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) se poursuit. En janvier 2014, cinq des huit cantons pilotes ont mis leur géoportail RDPPF cantonal en ligne.

Avez-vous besoin d'illustrations visuelles portant sur le thème du cadastre RDPPF?

Vous trouverez de nombreuses illustrations à l'adresse

www.cadastre.ch → cadastre RDPPF → Documentation → Supports de relations publiques → Illustrations.



Les huit domaines du cadastre RDPPF: aménagement du territoire, routes nationales, chemins de fer, aéroports, sites pollués, protection des eaux souterraines, bruit, forêt

Dans les cantons pilotes de Berne, de Neuchâtel, de Nidwald, de Thurgovie et de Zurich, il est désormais possible d'accéder directement à tout ou partie du cadastre RDPPF. Deux autres cantons pilotes, ceux du Jura et d'Obwald, ouvriront leur géoportail RDPPF un peu plus tard dans l'année tandis que le canton de Genève en fera de même en juin 2015.

A l'échelle de la Suisse, le nouveau cadastre est introduit en plusieurs étapes. Après les cantons pilotes précédemment cités, les autres cantons lanceront leurs propres travaux à partir de 2016. Ils pourront alors s'appuyer sur les expériences acquises par les cantons pilotes. A la fin de l'année 2019, le cadastre RDPPF sera disponible dans la Suisse entière.

La Direction fédérale des mensurations cadastrales a adapté l'offre Internet en conséquence sur le portail du cadastre suisse: via www.cadastre.ch/ch, on accède à la vue d'ensemble des portails cantonaux du cadastre RDPPF par un simple clic de souris. La carte indique les cantons et les secteurs dans lesquels des informations concernant les RDPPF sont consultables en ligne et permet un accès direct aux géoportails RDPPF cantonaux.

Direction fédérale des mensurations cadastrales

Désormais, le répertoire officiel des localités est actualisé mensuellement

Depuis 2010, l'Office fédéral de topographie swisstopo gère les données de base du répertoire officiel des localités en collaboration avec les cantons. La mise à jour des codes postaux et des périmètres est mensuelle depuis le début de cette année.

A l'instar des annonces de mise à jour de périmètres transmises par les cantons, les procédures de création, de modification ou de radiation de noms des localités ont connu une forte augmentation au cours des dernières années et cette tendance n'est pas prête de s'infléchir dans un futur proche. Jusqu'à présent, l'actualisation du jeu de données «NPA Localité» et les procédures d'approbation requises s'effectuaient selon des rythmes séparés. Il s'ensuivait que le délai d'intégration d'une modification du nom d'une localité dans le jeu de données, et donc de publication dans le répertoire officiel, pouvait atteindre cinq mois.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le jeu de données et, de facto, le répertoire officiel des localités sont actualisés mensuellement, puis publiés sur le site data.geo.admin.ch (plateforme des jeux de données disponibles de la Confédération). Un lien permet d'au jeu de données accéder depuis le site de la MO www.cadastre.ch/npa. Le service WMS de l'infrastructure fédérale des données géographiques (IFDG) – visible dans map.geo.admin.ch – est mis à jour automatiquement dans la nuit qui suit la publication sur data.geo.admin.ch.

Grâce au rythme désormais mensuel, les modifications apportées aux noms des localités de même que les créations et les radiations sont prises en charge dans le jeu de données et donc dans le répertoire officiel des localités à la date de leur entrée en vigueur. Ce faisant, des données d'une actualité bien supérieure à ce qu'elle était jusqu'à présent sont mises à la disposition de notre clientèle.

Direction fédérale des mensurations cadastrales

Des informations détaillées concernant la procédure à suivre en cas de modification de noms de localités et de mise à jour du répertoire officiel des localités figurent dans l'instruction «Noms de communes et localités – Examens préalable, approbation et publication» (téléchargeable depuis www.cadastre.ch/npa).

Un vent de nouveauté souffle sur la Direction fédérale des mensurations cadastrales

Des changements sont annoncés à sa tête tandis qu'elle se met au vert.



La Direction fédérale des mensurations cadastrales déménage! A partir du 21 mai 2014, vous la trouverez au Lindenweg 50, à Wabern (bâtiment de METAS).

La nouvelle est tombée à la fin du mois de janvier: le Conseil fédéral a nommé Fridolin Wicki, actuel responsable de la Direction fédérale des mensurations cadastrales (D+M), directeur de l'Office fédéral de topographie swisstopo à compter du 1^{er} novembre 2014. Sa nomination fait suite à l'officialisation du départ à la retraite de Jean-Philippe Amstein, directeur en exercice de swisstopo qui quittera ses fonctions en cours d'année. Fridolin Wicki prendra donc la direction de l'Office par intérim dès le 1^{er} juin 2014. Dans l'entretien qu'il nous a accordé (cf. page 22), le responsable de la D+M sur le départ revient sur ses neuf années à la tête du cadastre. S'il nous fait part de ses réflexions sur l'avenir du système cadastral suisse et les perspectives qui s'ouvrent à lui, il nous livre aussi quelques informations plus personnelles.

Un appel à candidatures a été lancé mi-mars 2014 pour pourvoir à son remplacement à la tête de la D+M. C'est la direction de swisstopo qui désignera la personne qui

lui succédera. Elle n'était pas encore connue au moment de la mise sous presse du présent numéro de «cadastre». Outre le changement à sa tête, l'année 2014 est également marquée par un déménagement pour la D+M. Elle va en effet s'installer dans de nouveaux locaux, dans le bâtiment occupé par l'Institut fédéral de métrologie METAS (Lindenweg 50, à Wabern). Des informations détaillées concernant la nouvelle adresse sont jointes au présent numéro de notre revue.

Direction fédérale des mensurations cadastrales

Un hommage à Fridolin Wicki, en route vers de nouveaux horizons

Fridolin Wicki a été nommé directeur de l'Office fédéral de topographie swisstopo par le Conseil fédéral. Son entrée en fonction est prévue le 1^{er} novembre 2014, mais il occupera ce poste par intérim dès le 1^{er} juin 2014. Le présent article entend rendre hommage à l'action qu'il a menée au cours des dernières années, dans le cadre de son activité de responsable de notre domaine. Durant l'entretien qu'il a bien voulu nous accorder, il nous a parlé des moments forts vécus à la tête de la Direction fédérale des mensurations cadastrales, a évoqué des questions plus personnelles et nous a confié sa vision de l'avenir.

Fridolin Wicki est entré à la Direction fédérale des mensurations cadastrales (D+M) en l'an 2000, en qualité d'adjoint scientifique. En 2005, il a été nommé responsable de la D+M. C'est un supérieur engagé dans sa fonction, clairvoyant, ouvert et plein d'humour que nous avons pu côtoyer tout au long des dernières années. Fridolin a toujours envisagé la D+M comme une équipe dont nous étions les membres. Son mot d'ordre «Tout le monde tire dans le même sens» nous a accompagnés au fil des ans et a contribué à renforcer la cohésion du groupe, de même que sa motivation. Fridolin a toujours réservé un bon accueil aux idées innovantes qui lui étaient soumises – pragmatique et envisageant tous les aspects d'une même question, il savait très vite s'il était possible de mettre une idée en pratique et, si tel était le cas, dans quel type de conditions.

Le questionnement et les remarques critiques étaient non seulement permis, mais véritablement encouragés; aux yeux de Fridolin, les membres de son équipe se devaient d'adopter une telle attitude pour étendre et approfondir leurs connaissances spécialisées, ce qui, en retour, se révélait positif pour la D+M et le cadastre dans son ensemble. Au final, il nous a tous fait profiter de ses vastes connaissances. Il était également possible d'aborder des sujets plus personnels avec Fridolin, lequel s'associait du fond du cœur aux joies et aux peines des membres de son équipe.

Sociable et jamais avare d'un trait d'humour, il a su faire régner une atmosphère détendue et agréable au sein de la D+M. Du reste, le renforcement de la collaboration entre la Confédération et les cantons, de même que les bons contacts entretenus avec les associations professionnelles et la communauté

des géomètres dans son ensemble doivent beaucoup à la personnalité de Fridolin, chaleureux, ouvert et communicatif. Et si les commémorations du centenaire de la Mensuration Officielle Suisse ont connu un tel succès, c'est aussi parce que notre supérieur a accompli un gros travail de persuasion en amont et a toujours soutenu nos idées, même lorsqu'elles semblaient de prime abord impossibles à mettre en œuvre.

Cher Fridolin, nous espérons que tes nouvelles fonctions sauront être riches de satisfactions, de joies et de succès et nous réjouissons d'ores et déjà de la collaboration à venir avec toi, même si elle prendra bientôt une forme légèrement différente.

L'équipe de la D+M

Un entretien avec le responsable de la D+M sur le départ

«cadastre»: *Quel est le plus beau souvenir qui te reste de toutes ces années passées à la D+M?*

Durant les années passées à la D+M, j'ai vécu de nombreux bons moments, parfois marquants, si bien qu'il m'est quasiment impossible d'établir un classement. Je me souviens notamment des nombreuses rencontres faites dans le cadre des commémorations entourant les «100 ans de la mensuration officielle». L'entrain avec lequel les cantons, les associations professionnelles et la totalité de nos collègues se sont engagés ensemble en faveur de ces célébrations m'a réellement fasciné. Au cours de l'année commémorative, nous sommes parvenus à montrer à la population que notre institution était un rouage important de l'Etat, mais qu'elle savait aussi innover. Grâce à notre

forte présence dans les médias les plus divers, dans toute la Suisse, nous avons pu montrer que la mensuration officielle (MO) était indispensable dans un Etat et une société modernes. Nous avons aussi pu faire savoir au grand public que nous nous acquittions de cette tâche depuis un siècle dans la discrétion, mais avec une efficacité jamais mise en défaut, pour le plus grand profit des habitants de ce pays. Nous avons également pu souligner notre capacité d'innovation et notre aptitude à intégrer des évolutions de toutes sortes dans notre secteur d'activité, qu'elles soient de nature sociale, politique, technologique ou relèvent du domaine de la communication.

«cadastre»: *Te souviens-tu d'une rencontre qui t'ait particulièrement marqué?*

Il n'y a pas eu une rencontre véritablement marquante, il y a eu un grand nombre de rencontres avec des gens passionnants. C'est toujours avec grand plaisir que j'ai participé aux Conférences des services cantonaux du cadastre, aux journées de la géomatique, à des manifestations au sein des cantons ou à celles organisées par des associations.

«cadastre»: *Quels moments ont été réellement difficiles pour toi sur le plan professionnel?*

En fait, j'ai la très grande chance de ne pas avoir traversé de passe véritablement difficile dans ma carrière professionnelle jusqu'à présent.

A l'occasion, la situation a pu devenir désagréable lorsque les arguments brandis par les uns et les autres ont quitté le terrain objectif pour se situer sur un plan émotionnel et personnel. Par chance, j'ai rarement eu à

affronter pareille situation. Dans la plupart des cas, les divergences d'opinion, qui sont du reste normales, étaient abordées ouvertement et les diverses parties prenantes cherchaient à trouver une solution consensuelle, praticable et acceptable par tous – avec succès, en règle générale. L'harmonisation des émoluments constitue une exception à ce titre, puisqu'il a été impossible d'y parvenir.

«cadastre»: Quelles ont été les évolutions les plus marquantes connues par la D+M au cours des dernières années?

Elles ont été très nombreuses et je vais les citer par ordre chronologique. Les premiers travaux ont concerné la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). C'est dans ce contexte que j'ai participé pour la première fois à des réunions de commissions parlementaires. Nous sommes d'ailleurs parvenus à ancrer une contribution fédérale élevée dans l'ordonnance, pour des tâches particulières d'intérêt national. Et grâce à la disposition ainsi introduite, il est aujourd'hui possible de faire progresser très fortement l'homogénéisation de la MO et d'encourager l'avancement de travaux importants au plan national. Nous avons du reste pu constater avec une fierté légitime que la mensuration officielle était citée en exemple (celui de la tâche commune la mieux mise en œuvre) dans le rapport sur l'évaluation de l'efficacité de la RPT récemment paru, nos mérites étant vantés à la fois par la Confédération et par les cantons. Dans la législation sur la géoinformation, deux aspects revêtent une importance toute particulière de mon point de vue pour le domaine cadastral: nous sommes d'une part parvenus à jeter les bases requises pour constituer le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) et à confier la responsabilité de sa mise en place à la D+M; d'autre part, il a non seulement été possible de maintenir le brevet fédéral d'ingénieure et d'ingénieur géomètre, mais aussi de l'étendre. En fait, la position du métier de géomètre a été considérablement renforcée par l'introduction du registre des géomètres et des règles professionnelles

qui y sont adossées. Malheureusement, la communication concernant ces évolutions est restée en retrait, si bien que nous ne sommes pas encore parvenus à décider autant de diplômées et de diplômés des hautes écoles à embrasser la carrière de géomètre que nous le souhaiterions.

L'établissement de la mensuration officielle comme «produit national» a constitué un autre aspect très important. Les exigences à satisfaire en matière d'«homogénéité» par un produit numérique, utilisé par-delà les limites territoriales, sont bien plus élevées que celles imparties à des jeux de données utilisés au niveau cantonal. Diverses actions entreprises ont permis d'améliorer notablement les choses. On peut citer le recours à de nouveaux outils pour contrôler les données, les directives publiées par la Confédération des services cantonaux du cadastre, les travaux de vérification plus poussés réalisés par la D+M et les corrections ciblées des données autour des limites territoriales. C'est grâce au Géoportail de la MO, exploité par swisstopo, que ce produit national, et donc des données de la MO parfaitement actuelles, a pu être mis à la disposition de l'administration fédérale. Des clients de niveau national, tels que Swisscom ou la société SIX Terravis, ont aussi pu profiter de ce portail depuis lors. En lançant CadastralWeb-Map, nous sommes par ailleurs parvenus à rendre les données de la MO disponibles pour des applications Internet, élargissant ce faisant leur champ d'application. Aujourd'hui, la MO est un produit que l'on peut utiliser en s'affranchissant pleinement des limites territoriales et cela, à l'échelle de la Suisse entière. C'est une première dans son histoire.

Durant mon mandat, la D+M s'est aussi mise à communiquer bien plus activement. A présent, la revue spécialisée «cadastre» est appréciée bien au-delà des limites de notre domaine et le site Internet www.cadastre.ch constitue une plateforme indispensable pour quiconque exerce une activité en rapport avec la MO ou le cadastre RDPPF. A son niveau, cette communication transparente nous aide à atteindre tous ensemble les objectifs stratégiques que nous nous sommes fixés.



«cadastre»: Y a-t-il quelque chose, dans ton cadre professionnel, dont tu sois particulièrement fier?

J'ai eu le souci constant d'entretenir une bonne collaboration, un vrai partenariat en fait, avec les services cantonaux du cadastre ainsi qu'avec les ingénieures et les ingénieurs géomètres. Quand j'observe ce qui se passe dans d'autres secteurs d'activité, je ne peux m'empêcher de penser que les choses fonctionnent très bien, autant dans la MO qu'au niveau du cadastre RDPPF en cours de constitution. Nous sommes parvenus à créer une base solide, reposant sur une confiance mutuelle, si bien que nous avons toujours trouvé des compromis acceptables par tous lorsque les intérêts des uns et des autres étaient franchement divergents. Et si les évolutions que j'ai évoqué précédemment ont été possibles, c'est uniquement parce que toutes les parties impliquées se sont pleinement engagés en faveur de la mise en œuvre de ces idées. Je les remercie chaleureusement ici de ce précieux soutien et j'espère pouvoir compter sur leur aide dans le cadre de mes nouvelles fonctions.

«cadastre»: Au cours des années passées à la tête de la D+M, tu as pu nouer bon nombre de contacts directs: avec des responsables cantonaux et des présidents d'associations, mais aussi avec des profes-

sionnels issus d'autres disciplines. Ne te manqueront-ils pas?

Ces contacts aussi directs qu'étroits me manqueront certainement. Mais en tant que directeur de swisstopo, j'aurai la chance de pouvoir continuer à entretenir ces relations – même si l'intensité ou la profondeur des relations ainsi nouées ne sera plus la même.

«cadastre»: Quelle est ta vision du cadastre suisse à l'horizon de 10 ans et quelles sont, à ton sens, les principaux défis qui l'attendent dans les années à venir?

De mon point de vue, le défi principal consistera à proposer un produit homogène, à poursuivre son développement et à assurer sa diffusion tout en s'appuyant sur une organisation fédéraliste. Ce que la population attend aujourd'hui, c'est que la MO ou les informations du cadastre RDPPF puissent être obtenues auprès d'un interlocuteur unique, à des conditions d'utilisation homogènes, à un tarif identique partout et sur des plateformes différentes. Il est par ailleurs attendu que de nouveaux besoins – je pense par exemple aux données des adresses ou aux informations en 3D – soient rapidement couverts sur l'intégralité du territoire national. Et il nous reste bien du grain à moudre dans ce domaine: aujourd'hui, il faut encore beaucoup trop de temps pour mettre des nouveautés à la disposition de l'ensemble de la population suisse. Nous peinons encore bien trop à définir des objectifs communs avec les cantons puis à établir des calendriers de réalisation qui puissent s'imposer à tous. Souvent, la mise en œuvre à l'échelle nationale dans les délais impartis échoue parce qu'elle se heurte à des priorités divergentes suivant les cantons ou parce que les ressources (financières ou en personnel) sont insuffisantes.

Quelques évolutions importantes sont toutefois en cours: la tenue à disposition centralisée des données des adresses satisfait un besoin majeur de nos clients. Les réflexions portant sur le cadastre de la propriété en trois dimensions vont emmener la MO vers de nouveaux horizons. L'idée de gérer les servitudes foncières dans la MO à l'échelle du pays entier va permettre d'accroître con-

sidérablement la sécurité du droit. Et avec l'introduction du cadastre RDPPF, c'est le système cadastral dans son ensemble qui va s'en trouver étendu. Ces évolutions vont conduire à l'obtention d'un nouveau modèle de données, résolument moderne et tourné vers les besoins du futur, jetant ainsi les bases qui permettront à la MO de quitter son habit actuel de système d'information pour devenir un rouage essentiel du système de connaissances de demain.

«cadastre»: En 2005, lorsque tu as été nommé responsable de la D+M, tes collègues sont devenus tes subordonnés. A présent, c'est par rapport aux autres membres de la direction que tu vas changer de statut, en endossant la fonction de directeur. De telles modifications s'accompagnent généralement de changements dans les relations interpersonnelles. Nourris-tu des craintes à cet égard?

Les craintes ne concernent pas les relations interpersonnelles. J'ai le sentiment que mes collègues de la direction, de même que le personnel de swisstopo, accueillent ma nomination favorablement et je suis sûr qu'ils m'apporteront leur soutien dans les nouvelles fonctions que j'occuperai prochainement. J'ai du reste déjà fait cette expérience lorsque j'ai changé de statut au sein même de la D+M.

Si je dois nourrir des craintes ou plutôt éprouver du respect, c'est plutôt vis-à-vis des nouveaux défis qui m'attendent. Diriger un office employant 380 personnes constitue un vrai défi pour moi, j'aborde là des rivages qui me sont inconnus, comme le sont la dimension politique de la nouvelle tâche qui m'attend ou l'implication plus forte qu'elle exige en termes de relations publiques.

«cadastre»: On entend fréquemment dire que les cadres s'épuisent au travail. Que conseillerais-tu ou que fais-tu très concrètement pour éviter de succomber à ce syndrome?

Père de quatre enfants, dont deux sont encore des adolescents, j'ai une source d'équilibre toute trouvée dans ma vie. Le bien-être

de ma famille est une priorité pour moi et je mettrai tout en œuvre pour que mes nouvelles responsabilités professionnelles n'empiètent pas sur ma vie de famille. En outre, j'aime passer du temps avec mes amis, que ce soit pour jouer aux cartes (au jass) ou au basket-ball, pour skier ensemble ou tout simplement pour partager un bon verre de vin. Je me ménage volontairement des plages de récupération, au cours desquelles je mets mes préoccupations professionnelles du moment en retrait. Et du reste, je coupe mon natel durant une partie de ce temps.

«cadastre»: Pour finir: quelles satisfactions principales espères-tu retirer de ta prochaine fonction de directeur de swisstopo?

Je me réjouis tout particulièrement des nouveaux contacts qui vont se nouer, je vais être amené à faire de nouvelles rencontres tout en continuant à soigner le réseau de contacts que j'ai pu bâtir jusqu'à présent. Et je me réjouis en outre de pouvoir conduire notre office vers l'avenir – et cela, dans un environnement passionnant en perpétuelle évolution.

J'espère parvenir à faire converger plus efficacement la MO et la mensuration nationale, donc les activités des cantons et de la Confédération, et à mieux les concilier entre elles. Je suis convaincu que le potentiel de synergies est encore très important.

Cher Fridolin, sois chaleureusement remercié pour la franchise de tes réponses. C'est de tout cœur que nous te souhaitons un avenir heureux, riche de réussites et de satisfactions. Et nous espérons vivement que nous aurons le plaisir de te revoir de temps à autre dans nos nouveaux locaux (ceux du METAS, Lindenweg 50).

La rédaction

Informer sans cesse pour promouvoir durablement l'image de la mensuration officielle

Le vaste éventail d'activités proposé en 2012 dans le cadre de la commémoration des «100 ans de la Mensuration Officielle Suisse» a permis à un large public de découvrir les multiples facettes de la mensuration officielle (MO). Une dynamique a donc été créée et il est important de l'entretenir en attirant régulièrement l'attention de la population de notre pays sur les prestations de la MO et sur les avantages qu'elle présente. Le nouveau dépliant «Mise à jour» en est un parfait exemple.

Le projet des «100 ans de la Mensuration Officielle Suisse» s'étant soldé par un excédent budgétaire, la direction générale du projet a décidé de consacrer les fonds ainsi dégagés à l'accroissement de la présence de la MO dans les médias et à la poursuite des efforts entrepris pour promouvoir son image – en lançant un nouveau dépliant portant sur un thème lié à la mensuration officielle.

C'est donc avec grand plaisir que nous pouvons vous dévoiler le nouveau dépliant intitulé «Une prestation de la mensuration officielle: La mise à jour». S'adressant aux propriétaires fonciers, il leur expose brièvement et simplement les travaux réalisés dans le cadre d'une mise à jour et indique qui doit supporter les frais ainsi générés.

La mise en page du dépliant respecte les principes établis pour la campagne d'image lancée en 2010, auxquels les supports imprimés pour le projet des «100 ans de la Mensuration Officielle Suisse» se sont également conformés, si bien que notre branche professionnelle se présente au public sous un jour homogène et bénéficie de l'effet de reconnaissance immanquablement attaché à une telle démarche.

Sur la dernière page du dépliant figure la mention «Transmis par». Il est possible de «personnaliser» cette rubrique en y apposant le tampon de son bureau de géomètres.

Les géomètres conservateurs peuvent par exemple joindre ce dépliant à leurs factures; il peut aussi être mis en évidence dans les services du registre foncier ou dans les administrations communales.

Le dépliant (qui est gratuit) est disponible en allemand, en français et en italien et peut être consulté à l'adresse www.cadastre.ch → Mensuration officielle → Relations publiques → Brochures.

Si vous comptez utiliser ce dépliant, vous pouvez transmettre votre commande à l'adresse de courrier électronique infovd@swisstopo.ch en indiquant le nombre d'exemplaires voulu, la langue souhaitée et l'adresse de livraison. Un exemplaire de consultation et un formulaire de commande seront prochainement envoyés directement aux membres de l'IGS par leur association.

Direction fédérale des mensurations cadastrales



HEIG-VD: nouvelle professeure de mensuration officielle nommée!



Après de longues recherches, la Haute École d'Ingénierie et de Gestion

du Canton de Vaud (HEIG-VD) a trouvé la perle rare! En effet, à partir du 1^{er} avril 2014, c'est Béatrice Simos-Rapin qui occupera le poste de professeure de mensuration officielle. Ainsi l'unique centre de compétence en mensuration officielle et gestion foncière des Hautes Écoles helvétiques va pouvoir déployer ses ailes.

Si Béatrice Simos-Rapin a œuvré ces dernières années pour un important producteur de logiciels du monde de la géomatique, elle pourra aussi faire profiter ses futurs étudiants de son expérience de géomètre cantonale, tâche qu'elle a exercée dans le canton de Vaud pendant 11 ans.

Nous sommes très heureux que ce poste important pour l'avenir de la mensuration officielle (les formations bachelor et master offertes à l'HEIG-VD permettent un accès direct à l'Examen d'état pour l'obtention du brevet fédéral d'ingénieur géomètre) soit ainsi repourvu, et nous souhaitons plein succès à Béatrice Simos-Rapin dans ses nouvelles fonctions.

Direction fédérale des mensurations cadastrales

Circulaires et Express: dernières publications

Circulaires

qui apportent des précisions importantes relatives à des prescriptions juridiques applicables à l'échelon national

Date	Thème
▶ 13.12.2013	<i>Circulaire MO 2013/05</i> Tarifs d'honoraires applicables aux travaux de la mensuration officielle: Adaptation à partir du 1 ^{er} janvier 2014
▶ 18.01.2014	<i>Circulaire MO 2014/01</i> Instruction «Mensuration officielle – Représentation du Plan du registre foncier»
▶ 07.02.2014	<i>Circulaire MO 2014/02</i> Frontière nationale: gestion des données et Checkservice CheckCH
▶ 31.03.2014	<i>Circulaire MO 2014/03</i> Instruction «Noms de communes et de localités – Examen préalable, approbation et publication» du 1 ^{er} avril 2014 (Etat le 17 février 2014)

D+M Express

qui donnent des informations générales ou qui accompagnent des enquêtes

Date	Thème
▶ 20.11.2013	<i>MO-Express 2013/08</i> Rapport annuel 2013 et accord de prestation 2014
▶ 04.02.2014	<i>MO-Express 2014/01</i> Enquête consacrée à la génération de produits en commun
▶ 25.03.2014	<i>MO-Express 2014/02</i> <i>Cadastre RDPPF Express 2014/01</i> Enquête sur le degré de satisfaction des prestations de la Direction fédérale des mensurations cadastrales pour la période 2011–2013

- ▶ Mensuration officielle
- ▶ Cadastre RDPPF

Ces documents peuvent être consultés sur le portail www.cadastre.ch → Mensuration officielle ou → Cadastre RDPPF.

Direction fédérale des mensurations cadastrales